Marisol TOURAINE, Ministre des Affaires sociales et de la Santé et Geneviève FIORASO, Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, se félicitent de l'**augmentation effective du nombre d'internes formés à l'issue des épreuves classantes nationales en 2012** .

La formation de nouveaux médecins est un déterminant crucial de la lutte contre les déserts médicaux et de l'accès aux soins pour tous.

En 2012, **7313 étudiants** ont été affectés à un poste d'interne, soit deux fois plus qu'en 2004, et 372 de plus qu'en 2011.

La ministre des Affaires sociales et de la Santé et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche saluent les efforts de l'ensemble des acteurs, étudiants, enseignants, doyens, agences régionales de santé, et le conseil national de gestion, ayant permis que 94% des postes d'internes ouverts soient effectivement pourvus par les internes.

La ministre des Affaires sociales et de la Santé et la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche se félicitent de l'amélioration sensible de l'attractivité

de la médecine générale. En effet, 95% des postes ouverts ont été pourvus, et 11% des 2000 premiers classés ont choisi la médecine générale.

Ces futurs médecins généralistes seront au cœur de l'offre de soins primaires que porte la stratégie nationale de santé. Aussi, la mesure du pacte-territoire-santé de généralisation à tous les étudiants du stage chez le médecin généraliste, et la revalorisation de l'indemnité de

sujétions pour les internes de médecine général effectuant un stage de mise en responsabilité – SASPAS - constituent de nouveaux leviers pour renforcer l'attractivité de l'exercice de la médecine générale.

Soixante deux postes d'internes ont été pourvus dans le cadre du contrat d'engagement de service public, principalement en médecine générale mais aussi

dans d'autres spécialités de soins primaires, ophtalmologie, pédiatrie, et psychiatrie. Le contrat d'engagement de service public est une mesure incitative efficace de la lutte contre les déserts médicaux. Elle séduit un nombre croissant d'étudiants, leur permettant d'accéder à des spécialités médicales de soins de premier recours, qu'ils ne pourraient pas choisir autrement. La ministre des Affaires sociales et de la Santé prévoit la signature de 1500 contrats d'ici à 2017.